



Dispositifs disponibles à destination des étudiantEs sages-femmes en situation de handicap

:

- > Service Handicap Relais Handicap,
- > Service de Santé Étudiante,
- > RéférentEs Handicap,
- > Prêt d'ordinateur par l'Université,
- > Rampes d'accès, places de parking PMR et ascenseurs,
- > Sanitaires adaptés.

Démarches pour la demande d'aménagements :

La demande se fait auprès du ou de la médecin du SSE avec un formulaire complété par le ou la médecin et transmis à l'équipe pédagogique.

Aménagements d'études proposés dans l'établissement de maïeutique :

- > Aide à la prise de notes,
- > Aménagement de l'emploi du temps,
- > Accès au parking.

Aménagements d'examens proposés dans l'établissement de maïeutique :

- > Tiers-temps.

Aménagements possibles par le CHU de Caen :

- > Aménagement des plannings de gardes pendant les stages.

Contacts :

Relais handicap santé

47 rue de Bruxelles,

Université de Caen - Campus 1 - Bât. A - bureau AC063 -064.

Tél. : 0231565319

Mail : deve.acceuil.handicap@unicaen.fr

Site : vie-etudiante.unicaen.fr/sante-handicap/

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.

SUMPPS - Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

47 avenue de Bruxelles, Caen,

Université de Caen - Campus 1 - proximité Bâtiment Vissol.

Tél. : 0241565230

Mail : sse.secretariat@unicaen.fr

Site : vie-etudiante.unicaen.fr/sante-handicap/

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.